

COMITÉS (SPÉCIAUX) :

Comité sanitaire : Nommé, 80. Rapporté, 260. Adopté, 267.

Condition sanitaire : Nommé, 80. Rapportée, 260. Adoptée, 267.

Débats : Nommé, 80.

Divorce Btrrell : Nommé, 82. Premier rapport, 83. Second rapport, 102. Adopté, 102.

Règles : Nommé, 71.

Territoires du Nord-Ouest : Renseignements concernant les produits des, 155.

COMMISSAIRES DES CHEMINS DE FER : Pétition de la Chambre de Toronto, 56. Pétition du Grand-Tronc, 71. Pétition de la Chambre de Commerce d'Ottawa, 76.

COMMISSAIRES : Rébellion du Nord-Ouest, 76. Rapportés, 216. Imprimé, 262. (Voir Adresses, n° 6.)

COMMISSION DES EMPLOYÉS PUBLICS DU CANADA : (Voir Bills, n° 53.)

COMPAGNIE ANGLO-AMÉRICAINE DE MINES DE FER : Pétitions de la, 46. Rapporté, 60. (Voir Bills, n° 5.)

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON : Réclamations soulevées au sujet de la rébellion du Nord-Ouest, etc., 71. État, 216, 217. (Voir Adresses, n° 5.)

COMPAGNIE BRITANNIQUE CANADIENNE DE PRÊT ET DE PLACEMENT : Liste des actionnaires, 29. (Voir Documents de la session, n° 56.)

COMPAGNIE CALVIN : Pétition de F. A. Calvin et autres, 45. Rapportée, 48. (Voir Bills, n° 56.)

COMPAGNIE DE CHARBONNAGE ET DE TRANSPORT DE LA RIVIÈRE À L'ARC : Pétition de, 34. Rapportée, 48. (Voir Bills, n° 58.)

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BRANDON, BATTLEFORD ET EDMONTON : Pétition de R. R. Fitch et autres, 57. Rapportée, 61.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE-DES-CHALEURS : Contrat conclu entre la reine Victoria et la, 158. (Voir Documents de la session, n° 84.)

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DU SAINT-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE : (Voir Bills, n° 33.)

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE DE L'OUEST D'ONTARIO : Pétition de la, 22. Rapportée, 60. (Voir Bills, n° 45.)

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE L'OUEST, NOUVELLE-ÉCOSSE : Pétition de A. T. Drummond, et autres, 53. Rapportée, 60.

COMPAGNIE DE COLONISATION DES TERRES DU CANADA :—Pétition de la, 45. Rapportée, 49. (Voir Bills, n° 52.)

COMPAGNIE DE MINES DE CUIVRE CANADIENNE :—Pétition de, 46. Rapportée, 60. (Voir Bills, no. 51.)